

**ENGAGEMENT**



**Michel Rémy**  
maître d'apprentissage

► **À la tête d'une entreprise de décoration qu'il a créée en 1958, à Valdahon (Doubs),**

Michel Rémy fait travailler douze personnes, toutes issues du CFA-BTP de Besançon. Toutes sont passées en apprentissage chez lui et sont restées.

Il faut dire que Michel Rémy est un patron exemplaire qui sait chouchouter ses salariés et les motiver. Si bien qu'ils ne sont pas tentés d'aller travailler en Suisse, à quelques kilomètres.

« Tous mes employés sont hautement qualifiés et capables de mener un chantier

de sa préparation aux finitions, souligne-t-il.

Je viens justement d'embaucher une de mes apprenties, très douée, qui a obtenu son BP Peinture avec plus de 16 de moyenne, indique-t-il. J'ai

une deuxième apprentie qui termine le même BP en juin et un apprenti qui est aussi un "champion".

On ne peut pas diriger une entreprise sans avoir envie de former des jeunes.

Je suis heureux de disposer de cette belle équipe autour de moi. » Pour l'anecdote, 90 % des artisans décorateurs installés dans un rayon de 30 km ont été formés chez lui.

**NATIONAL**

Sept partenaires européens du secteur de la construction ont réalisé un manuel pour le développement et l'assurance de la qualité des chantiers-écoles en Europe, fort utile pour favoriser la mobilité des apprentis.

# Un outil pour faciliter les échanges européens



Les entreprises qui reçoivent de jeunes Européens et les organismes de formation disposent d'un cadre commun de référence pour mieux organiser et gérer les échanges.

« **L'**outil que nous avons mis au point va beaucoup faciliter la tâche aux CFA qui n'ont encore jamais mis en place d'échanges avec d'autres pays européens, confie Gilbert Tassy, directeur du CFA-BTP de Toulon, cheville ouvrière

logistiques, culturels, ludiques et sportifs. »

Fruit d'un travail de deux ans, au sein du projet Q-CASE, mené à bien par les partenaires du réseau REFORME (Réseau pour la formation en Europe) et piloté par l'École professionnelle de la construction

**« Grâce à ce manuel, nous souhaitons augmenter le nombre de jeunes qui se forment dans d'autres pays. »**

du projet pour sa partie française. Tous les détails de l'organisation pédagogique ont été passés en revue, mais aussi ceux du transport et des caractéristiques du chantier, en passant par la logistique, l'hébergement et les activités sociales et culturelles. Nous étions pour notre part, dans le cadre de la participation du CCCA-BTP, partenaire du projet, chargés d'étudier les aspects

de Pérouse (Italie), le « manuel opérationnel pour le développement et l'assurance de la qualité des chantiers-écoles européens » a été présenté, en octobre, aux responsables de CFA intéressés par le sujet. Il propose des principes, des critères, des indicateurs et des références valables dans tous les pays du partenariat.

Il se compose de trois phases, détaillant la préparation de l'ac-

**Q-CASE**

► Réalisé dans le cadre du programme européen Leonardo da Vinci et cofinancé par l'Union européenne, le projet Q-CASE a également permis de compléter le projet COPILOTE sur l'accompagnement des tuteurs dans l'entreprise. La même grille de préparation des chantiers recevant des apprentis est intégrée aux deux référentiels.

tion de mobilité, son exécution et son évaluation. Chaque point fait l'objet d'un tableau où figurent l'objectif, la description, la structure responsable du point en question, les avantages à être en conformité avec les critères de qualité, mais aussi les difficultés pouvant être rencontrées par les utilisateurs. Des checklists permettent de vérifier facilement et rapidement les critères de qualité.

« Chaque année, sur environ 70 000 apprentis accueillis dans les CFA-BTP français, seuls 200 à 250 partent se former en Europe, indique Marek Lawinski, chargé des projets européens au CCCA-BTP. Nous souhaitons augmenter le nombre de jeunes qui se forment dans d'autres pays. Avec cet outil, les entreprises de construction qui reçoivent, sur leurs chantiers, de jeunes Européens et les organismes de formation disposent d'un cadre commun de référence pour mieux organiser et gérer les échanges. » ■